

Assemblée des délégués

Invitation à la 23e Assemblée des délégués

Vendredi 20.09.2024 de 13h30 à 17h00 environ, Gurten, Berne

Chères déléguées, chers délégués,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée des délégués sur le Gurten.

L'ordre du jour de la 23^e Assemblée des délégués est présenté à la page suivante.

Les annexes correspondantes peuvent être consultées ci-dessous :

- ✚ [Procès-verbal de la 22e Assemblée des délégués du 23.09.2023, Hasliberg](#)
- ✚ [Comptes annuels 2023/24 et rapport de l'organe de révision](#)
- ✚ [Budget 2024/25](#)
- ✚ [Rapport annuel 2023/2024](#)
- ✚ [Statuts - Modifications proposées](#)
- ✚ [Curriculum vitae de Dafne Darani \(candidate au comité directeur, Tessin\)](#)

Les informations au sujet du vote seront fournies sur place. IMPORTANT : Tous les participants doivent être munis d'un **téléphone portable connecté à Internet**, sur lequel ils ont accès à l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription.

A bientôt sur le Gurten et nous vous souhaitons un bon voyage.

Salutations sportives
SWISS **SNOWSPORTS**



Jürg Friedli
Président



Stéphane Cattin
Directeur général

Ordre du jour de la 23e Assemblée des délégués

Vendredi 20.09.2024, Gurten

De 13h30 à 14h00 Contrôle des entrées

De 14h00 à 17h00 Assemblée des délégués

1. Mot de bienvenue du président / Ordre du jour
2. Informations fournies par la direction (directeur/marketing/formation/services centraux)
3. Rendez-vous 2024/25 :
 - cours des candidats directeurs d'école 2024, 17/18.09.2024, 21/22.10.2024, 15.01.2025
 - Get together Kids Bike League, Swiss Bike Park à Oberried le 26.10.2024
 - Swiss Snowsports Forum, Zermatt, 03 - 06.11.2024
 - SWISS SNOW HAPPENING, Saas-Fee, 24 - 28.03.2025
 - Cours d'automne 2025, Lugano, 18-20.09.2025
4. Constitution de l'assemblée
5. Procès-verbal de la 22^e AD du Hasliberg
6. Rapport annuel 2023/24
7. Adoptions Modifications des statuts
 - 7.1) Complément au Statut éthique de Swiss Olympic, art. 5a nouveau, art. 20 - 21
 - 7.2) Commission de marketing (MAKO) Abrogation, art. 14, art. 36 - 39, art. 49
 - 7.3) Règlement des membres, d'admission et de licence, règlement des cotisations, art. 3, 7 - 13, 16 - 18, 22, 26, 26a, 40 - 41, 46 - 48, 53
8. Comptes annuels 2023/24 et rapport de l'organe de révision
9. Décharge des organes
10. Approbation des cotisations des membres
 - 10.1) Cotisations des écoles avec licence catégorie A
Cotisation annuelle inchangée
Augmentation de la cotisation annuelle à partir de 3 millions de chiffre d'affaires
 - 10.2) Les cotisations pour les membres individuels restent inchangées
Les cotisations pour les membres libres restent inchangées
 - 10.3) Cotisations des membres collectifs B - E
Cotisation annuelle inchangée
 - 10.4) Membres collectifs F / écoles non licenciées
Cotisation annuelle inchangée, nouvelle cotisation marketing
11. Approbation du budget 2024/25
12. Élections et hommages

12.1) Élection d'un membre du Conseil d'administration - remplacement de Mauro Terribilini

13. Élection de l'organe de révision - réélection
14. Propositions des membres
15. Divers

SWISS SNOWSPORTS



Jürg Friedli
Président



Stéphane Cattin
Directeur général

De plus amples informations sur la procédure de vote seront données sur place.

Conformément à l'art. 18 des statuts, les délégués individuels peuvent représenter au maximum deux membres collectifs à l'Assemblée des délégués. Le cumul d'autres représentations n'est pas autorisé.